



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8302035 - Entre Sumène et Mars

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	8
6. GESTION DU SITE	8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR8302035	1.3 Appellation du site Entre Sumène et Mars
1.4 Date de compilation 15/06/2015	1.5 Date d'actualisation	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Auvergne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/05/2016



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/12/2017

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 11/07/2019

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038873109>

Explication(s) :

Création site linéaire Ancien numéro attribué FR8302028

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 2,516°

Latitude : 45,257°

2.2 Superficie totale

725,5 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
83	Auvergne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
15	Cantal	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
15006	ANGLARDS-DE-SALERS
15008	ANTIGNAC
15015	AUZERS
15019	BASSIGNAC
15052	COLLANDRES
15066	FALGOUX (LE)
15079	JALEYRAC
15123	MEALLET
15124	MENET
15128	MONSELIE (LA)
15137	MOUSSAGES



15169	SAIGNES
15185	SAINT-ETIENNE-DE-CHOMEIL
15218	SAINT-VINCENT-DE-SALERS
15223	SAUVAT
15243	TRIZAC
15246	VALETTE
15249	VAULMIER (LE)
15250	VEBRET
15254	VEYRIERES
15261	VIGEAN (LE)
15265	YDES

2.7 Région(s) biogéographique(s) Continental (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>		1,6 (0,22 %)		P	C	C	B	C
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	133,4 (18,39 %)		P	C	C	B	C
9120 <i>Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)</i>		3,5 (0,48 %)		P	C	C	B	C
9180 <i>Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion</i>	X	3,1 (0,43 %)		P	C	C	B	C

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1355	Lutra lutra	p			i	P	P	C	B	C	C
I	1092	Austropotamobius pallipes	p			i	P	P	C	C	C	C
F	1163	Cottus gobio	p			i	P	P	C	C	C	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).



- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site			Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	10 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	20 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	30 %
N19 : Forêts mixtes	35 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	5 %

Autres caractéristiques du site

Le site Natura 2000 FR8302035 « Entre Sumène et Mars » est issu de la scission d'un site régional plus vaste, désigné pour une espèce d'intérêt communautaire : la Loutre.

Pour concrétiser une approche territoriale, et ainsi faciliter l'appropriation des acteurs et améliorer les conditions de la concertation, le site Natura 2000 initial d'ampleur régionale a été reconfiguré en plusieurs sites Natura 2000 territoriaux par bassin versant, dont le site ici concerné.

Le site s'étend sur les territoires de l'Artense - Sumène, de la zone Ouest cantalienne et des Plateaux du Nord et Cézallier (territoires définis selon les unités paysagères et le Plan de Développement Rural National). Il se situe à la frontière de deux grandes entités géologiques : le substratum granito-gneissique de la chaîne hercynienne formée lors de l'orogénèse varisque et le massif volcanique cantalien ou stratovolcan constitué d'une alternance de dépôts volcano - clastiques et de coulées. La dépression de la Sumène se situe à la limite Nord des coulées péripériques.

Du point de vue paysager, les vallées de la tête du bassin de la Sumène sont de type glaciaire en forme d'auge, tandis que dans la partie amont, elles s'encaissent dans des gorges profondes (profil en « V »).

Le linéaire de rivière concerné représente environ 134 Km de cours d'eau, localisé dans le bassin versant de la Sumène, affluent en rive gauche du cours supérieur de la Dordogne.

La Sumène prend sa source dans les Monts du Cantal, sur les communes de Collandres et Trizac et s'écoule sur un linéaire de 47 km environ, en suivant une direction Sud-Nord, puis Est-Ouest pour rejoindre la Dordogne dans une zone de gorges, en aval de Vendes. Le bassin versant de la Sumène s'étend sur près de 414 km².

Le réseau hydrographique du bassin de la Sumène est dense (les sols peu perméables contribuant à cette densité) et présente des affluents quasiment aussi importants en termes de longueur et de débits que le cours d'eau principal. Les cours d'eau du site ne sont pas définis en zone vulnérable, ni en zone sensible. Les 2 rivières principales, la Sumène et le Mars, sont des cours d'eau de première catégorie piscicole (salmonidés dominants).

La présence de 2 espèces animales de l'annexe 2 de la Directive habitats (Loutre et Ecrevisse à pattes blanches) a justifié la désignation du site, intérêt écologique qui se renforce par la présence d'une autre espèce patrimoniale, le Chabot. Le maintien et les améliorations de la qualité du milieu qui abritent ces espèces sont primordiaux, qu'il s'agisse de la physico chimie des eaux ou de l'intégrité physique du cours d'eau (berges, substrats).

8 habitats (ou « sous-habitats ») naturels ou semi-naturels dominants sont présents sur le site « Entre Sumène et Mars ».

Quatre d'entre eux sont des habitats naturels d'intérêt communautaire, dont deux sont prioritaires (Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior** et Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*).

Le site présente un intérêt d'autant plus important que les forêts de Frênes et d'Aulnes s'étendent sur plus d'une centaine d'ha de surface et représentent à elles seules près de la moitié des habitats naturels présents sur le site.



Les perturbations rencontrées sur le bassin de la Sumène concernent principalement les éléments azotés et phosphorés, les principales sources de pollutions relevant des dysfonctionnements de système de traitement, de rejets directs d'eaux usées ou de pollutions diffuses émanant des industries agroalimentaires. La vétusté des systèmes de traitement des eaux usées et la non-conformité de certains ouvrages constituent les principales menaces pour la Loutre et ses habitats.

L'élevage, bien que très présent sur le bassin versant, ne semble pas être à l'origine de détériorations importantes sur le site. En effet, la pratique agricole reste une pratique extensive sur la majorité du site, avec une surface toujours en herbe très importante, et peu d'apport en fertilisants sur les parcelles.

De même, malgré de fortes potentialités, le massif forestier n'est que très peu exploité, d'où des effets relativement faibles sur les habitats des espèces.

Les principales sources de perturbation pourraient provenir d'un certain enrésinement des berges, avec l'épicéa et le douglas, réalisées après-guerre.

Des menaces plus spécifiques à chacune des espèces sont également identifiées : problème de collision pour La loutre, concurrence avec l'écrevisse invasive pour l'Ecrevisse à pattes blanches

Vulnérabilité :

4.2 Qualité et importance

Pour les 2 espèces qui ont été déterminantes pour la désignation du site, La loutre et l'Ecrevisse à pattes blanches, mais aussi pour le Chabot inscrit à l'annexe 2 de la Directive Habitats, le maintien et les améliorations de la qualité du milieu qui les abrite sont primordiaux, qu'il s'agisse de la physico chimie des eaux ou de l'intégrité physique du cours d'eau (berges, substrats).

Pour rappel, l'importance du site est connectée à l'enjeu régional de préservation de ces deux espèces patrimoniales dans les cours d'eau d'Auvergne, et à la responsabilité forte de notre région pour leur état de conservation.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
H	J02	Changements des conditions hydrauliques induits par l'homme		I
L	B02	Gestion des forêts et des plantations & exploitation		I
L	B07	Autres activités sylvicoles (ex : érosion due à une éclaircie, fragmentation)		I
L	G01	Sports de plein air et activités de loisirs et récréatives		I
L	K04.03	Introduction de maladies (pathogènes microbiens)		I
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		I
M	J03	Autres modifications des écosystèmes		I
M	K03.05	Antagonisme avec des espèces introduites		I



Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Domaine public de l'état	100 %

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
------	-------------	---------------------------

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Document d'objectif du site FR8302035

Lien :

http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0548599/2015-document-d-objectifs-natura-2000-entre-sumene-et-mars-fr8302035



Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation